



SMC
SARL au capital de 5 000€ - RCS MONTAUBAN 809 521 974
Siège social : 9 Place des Récollets 82200 MOISSAC
Tél : 05 63 05 05 50
E-mail : moissac@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 07 mars 2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
0 à 29 999 €	Fixe 3 000 €
30.000 à 49 999 €	10 %
50.000 à 74 999 €	9 %
75.000 € à 94 999 €	8 %
95 000 € à 134 999 €	7,5 %
135 000 € à 154 999 €	7 %
155 000 € à 184 999 €	6,5 %
185 000 € à 224 999 €	6 %
225 000 € - 279 999 €	5,5 %
280 000 € - 349 999 €	5 %
Sup 350 000 €	4 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR20809521974 – Titres professionnels : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte professionnelle n°CPI 8201 2019 000 039 579 délivrée par la CCI de Montauban et du Tarn et Garonne 82 000 MONTAUBAN 53/61 avenue Gambetta – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 – Paris La Défense cedex Garantie financière Gestion : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 - Paris La Défense cedex Garantie –

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.



SMC

SARL au capital de 5 000€ - RCS MONTAUBAN 809 521 974

Siège social : 9 Place des Récollets 82200 MOISSAC

Tél : 05 63 05 05 50 - E-mail : moissac@laforet.com

Locations – Barème à compter du 09 décembre 2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et hors résidence principale :

Les honoraires TTC à la charge du propriétaire s'élèvent à **1 mois de loyer hors charges** dans la limite du plafond ALUR comprenant :

- **Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail** : Zone très tendue A Bis 12€/m², Zone tendue A 10€/m², autres Zones 8€/m²
-
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€/m²

Les honoraires TTC à la charge du locataire s'élèvent à **1 mois de loyer hors charges** dans la limite du plafond ALUR comprenant :

- **Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail** : Zone très tendue A Bis 12€/m², Zone tendue A 10€/m², autres Zones 8€/m²
-
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€/m²

Honoraires pour les baux commerciaux :

- Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail état des lieux d'entrée :
1 mois de loyer hors charges, à la charge du bailleur
1 mois de loyer hors charges, à la charge du locataire

Gestion locative – Barème à compter du 9 décembre 2021

Honoraires de gestion :

6.40 % HT du loyer annuel, soit 7.68 % TTC à la charge du bailleur.

Prestations particulières – Barème à compter du 9 décembre 2021

- **Dossier d'estimation sans prise de mandat succession - donation-dossier administratif... : 140 € TTC**

N° TVA intra-communautaire : FR20809521974– Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte professionnelle : n°CPI 8201 2019 000 039 579 délivrée par la CCI de Montauban et du Tarn et Garonne 82 000 MONTAUBAN 53/61 avenue Gambetta – Activités : Transaction et Gestion) - Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 – Paris La Défense cedex Garantie financière Gestion : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 - Paris La Défense cedex Garantie –Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante(*) cf *carte professionnelle*.